



Ligue Bretagne
de voile

**Procès-Verbal du Comité Directeur du
16 novembre 2007 à Lorient**

Présents : Bernard Patrick, Blanchard René, Blavec Jean-Pierre, Bolay Jean-Luc, Chardon Coadelot Christian, Clech Jean-Hubert, Dahirel Noël, Gueutier Pierre, Kerhoas Michel, Le Boucher Pierre, Le Page Dominique, Le Roy Gwen, Logette Jean-Claude, Quillec Yvon, Tranvouez Eric, Le Deroff Jean-Yves, Philippe Gildas.

Excusés : Audran Yves, Bacchini Henry, Delmas Laurent, Kerhoas Jean, Lavandier Bernard, Martin Annick, Le Pen Patrick, Pajot Loïc, Perron Loïc, Rohou Jean Yves, Trenit Cordelle Annie, Baget René, Le Brouster Dominique, Léger Yves, Nardin Bertrand, Rodet Philippe.

La séance est ouverte à 19h10.

1) Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur du 28 septembre 2007 à Paimpol.

Approuvé par l'ensemble des Membres du Comité Directeur présents.

2) Dynamique des Licences.

Constat : baisse de 0,9 % des Licences Jeune sur la Bretagne

	2006	2007
Côtes d'Armor	531	538
Finistère	1 129	1 191
Ille et Vilaine	422	409
Morbihan	971	978

Le Ministère demande une augmentation du nombre des Licences de un point par an et ce jusqu'à 2012.

L'importance de notre pratique se juge auprès des collectivités locales, départementales et régionales par le nombre de Licences délivré.

La FFVoile est prête à accompagner la Ligue dans sa démarche. (confer document).

Un certain nombre de PVR (environ 3 000) sont aujourd'hui délivrés non pas pour une pratique d'enseignement mais pour une pratique de loisir annuelle. Il faut donc essayer que ces PVR soient transformés en Licences Jeunes.

Méthode :

Lors des différentes AG des CDVs et de la Ligue marquer l'importance de la prise de Licence et mettre en avant les Clubs volontaires (force de l'exemple).

3) Commission sportive.

Il existe une demande de certains CDVs d'un circuit régional sur des supports autres que ceux du Championnat de Bretagne

Réponse : il faut analyser le volume de ces pratiques parallèles
Suit une discussion animée entre les différents membres du Comité Directeur.

Le sujet sera de nouveau présenté par la Commission lors d'un prochain Comité Directeur.

Propositions ;
Création d'un championnat de Bretagne benjamin Optimist.
Création d'un championnat de Bretagne 293 minime.

Le Comité Directeur se prononce contre ces propositions.

Autre demande : participation du J80 sur la coupe de Bretagne.

Proposition actée par le Comité Directeur.

3) Coupe de Bretagne Banques Populaires des Clubs.

Courue sur quatre Open 5.70, cette épreuve a été très appréciée par les coureurs, les jurys, les CTS, les dirigeants des Clubs et les membres du Comité Directeur de la Ligue présents.
Un bémol cependant un public trop peu nombreux.

Reconduction de l'épreuve sur le même site le 12 octobre 2008.

4) Coupe de Bretagne 2008.

La Coupe se déroulera sur deux sites : Erquy et Pléneuf.
La remise des prix se fera sur chaque site.

Les cérémonies protocolaires se dérouleront le samedi en soirée

5) Commission régionale d'arbitrage.

A) Informations Générales.

➤ Statistiques saison, activités arbitrales au 15.11.07,

355 CR pour 260 Épreuves reflétant les activités arbitrales de 131 arbitres sur 214 *dont 104 régionaux sur 161*

➤.Questions en cours :

- *Information fédérale attendue suite au comportement* de J Roumier ? Une information évoquée par Jean-Yves, mais rien n'apparaît dans la Lettre de Grand Voile qui diffuse les informations fédérales. La ligue avait indiqué se renseigner à ce sujet lors du dernier CA Ligue. Pas d'information officielle. Engagement renouvelé.

- *Quid des actions fermes vers les administrations* concernées et indiquées comme préconisées par le Pt de la FFV ? (régates non déclarées au calendrier). La Ligue n'a pas, là non plus, d'information. Recherche demandée.

- *Au sujet des régates non déclarées*, LJC évoque le problème de calendriers départementaux, différents du calendrier fédéral. Or celui-ci mentionne les régates des différents niveaux sportifs et c'est le calendrier faisant foi. Il est demandé aux départements de veiller à la validité des calendriers utilisés par leurs clubs.

Il peut exister des délais différents de ceux actuellement prévus par la FFV, par exemple pour une régata annulée et reprise par un club prêt à offrir la possibilité de régater à nos coureurs mais dans des délais qui peuvent être plus courts que ce qui est accordé officiellement pour pouvoir modifier une régata ou en créer une.

Ce genre de soucis ne devrait tout de même pas être insurmontable et, de toute façon, n'explique pas tous les divers cas observés.

Une action vis à vis des clubs est nécessaire.

- *Des clés USB* élaborées sous l'égide de la FFV et comportant en mémoire l'ensemble des textes et documents de régates, utiles aux arbitres notamment lors d'interventions dans des clubs pas forcément internautes ont été prévues en dotation uniquement pour les arbitres nationaux. Avec l'appui de la ligue qui les finance, ce même dispositif a été commandé pour en doter les arbitres régionaux effectivement actifs au sens arbitral. Le Président confirme l'envoi de la commande.

- *Quelques soucis en régata vis à vis de jaugeurs*. Certains d'entre eux n'ont pas encore admis d'avoir à référer au Comité de Course. D'où quelques comportements parfois curieux, voire gênants (non appréciation de validités de mesures, par exemple, au motif que le comité pourra "décider" ; départ avant une fin d'épreuve, au motif que le comité peut se "débrouiller"). Quelques cas ont été soumis à la CCA (comptes rendus de régates), la CRA souhaite être informée de ce genre de problème s'il est encore rencontré dans la ligue.

- *Règlement Sportif Ligue voile légère*. Il était prévu de demander si le document fédéral diffusé à l'occasion des procédures 2008 d'inscriptions au calendrier était un guide ou un ensemble de directives. Qu'en est-il ? Pas d'information demandée au stade actuel.

- *Prochaine réunion GT et CRA plénière* le 28.11.07 . Si des éléments urgents y sont établis, LJC les communiquera à la Ligue.

- *Les cycles de formation arbitrale 2007-2008* vont débiter par département.

La Formation jaugeur : ces 17 et 18 novembre. Ce type de stage ne peut être que régional (peu de stagiaires par site, formateur quasiment unique) d'où une stratégie régionale intégrée dans le prévisionnel CRA. Le stage de novembre aura lieu avec le support du CN Plérin. (7 stagiaires potentiels : 2 en Côtes d'Armor, 1 en Finistère, 1 en Ille et Vilaine, 3 en Morbihan.

B) Points à acter.

➤ *Organisation régates DI (grade 5 en 2008)* : toujours la plaie des identifiants de coureurs, illisibles ou inexistantes, ou ... doublons ... Autre point remonté dans les comptes rendus de régates : le règlement sportif ligue prévoit la possibilité pour les clubs organisateurs, "d'inviter" des séries pas forcément concernées, initialement, par la régata elle-même au sens classement des coureurs, séries, ... Il y a déjà eu des dysfonctionnements induits par des mixages non cohérents, par exemple avec des open bic, induisant des lenteurs et des risques.

La CRA demande qu'une action sérieuse soit menée auprès des clubs et des entraîneurs (au moins par le canal de la commission sportive) : d'une part, il est indispensable que *les coureurs aient des numéros de voiles corrects*, et d'autre part, pour qu'il leur soit précisé que les séries invitées doivent avoir des caractéristiques de performance similaires aux séries initialement prévues par la régata. Accord du CA

➤ *Calendrier sportif*. Il sera rappelé aux clubs, par une note ligue, que l'inscription d'une épreuve, y compris de niveau promotionnel, est obligatoire. La CRA demande une action ligue pour rappeler aux départements d'être particulièrement vigilants sur ce point.

Voir comment régler quelques-uns de ces problèmes pouvant correspondre à telle ou telle régata "reportée" parfois d'une ou deux semaines, délai qui ne permet pas d'insérer un correctif au niveau calendrier. D'où régata ne figurant plus au calendrier.

➤ *Une incongruité FFV concernant les Directeurs de course(DC)* : le règlement des Directeurs de course fait obligation aux clubs de proposer un DC, mais la liste n'est pas consultable, un retour de la CCA : "secret confidentiel" ! ... La CRA a téléphoné à Le Pape (Pt commission) mais n'a pu le contacter (congé, course TJV, ...) Y a-t-il une peur que la liste attire des remarques d'étonnement, voire désobligeantes, vis à vis de certaines composantes ? ? La CRA souhaite que la question soit posée par la Ligue à l'occasion de l'AG FFV. Accord du CA.

➤ **Budget CRA 2008.** La CRA rappelle que le budget, prévu pour des actions pluri annuelles, est indispensable. L'année prochaine doit voir, notamment, la mise en place d'un colloque régional de l'équipe d'arbitrage, la relance d'une formation jaugeur régional, l'édition des nouveaux livrets des Règles de Course à la Voile (RCV), une concrétisation d'aide à l'accès national surtout au niveau "juge" (aucune formation de ce niveau en 2007). Le président Kerhoas M prend note de ce point et demande à la CRA de lui confirmer par courriel les éléments requis afin d'examiner leur prise en compte.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h10.

Michel Kerhoas
Président

Eric Tranvouez
Secrétaire Général
